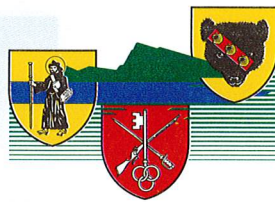


L'ABBAYE
LE CHENIT
LE LIEU



LA VALLÉE
DE JOUX



INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LE LAC GELE

Les 3 communes de la Vallée de Joux informent par la présente que la décision a été prise de ne pas autoriser l'accès au lac gelé cette saison.

Cette décision a été motivée par des questions de sécurité sanitaire, en raison de la difficulté d'éviter la propagation du virus Covid en cas d'afflux massif de visiteurs extérieurs et de concentration de personnes au même endroit.

Les prescriptions du Conseil Fédéral, le respect des efforts consentis pour limiter cette propagation par les cafetiers-restaurateurs, les commerces et tous les secteurs impactés par la situation sanitaire actuelle ont incité les Autorités à prendre cette décision difficile.

Toutes et tous, nous espérons que la saison prochaine nous permettra de profiter des beautés de notre région sans contrainte.

Les 3 Municipalités